



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
QUE**

Le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2021, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Que ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement sauf pour ceux qui auront la possibilité d'avoir plusieurs versements.

Un reçu sera émis seulement sur demande.

Donné à Laverlochère-Angliers, ce 1er jour du mois de février deux mille vingt et un.



Yan Bergeron

Secrétaire-trésorier, directeur général